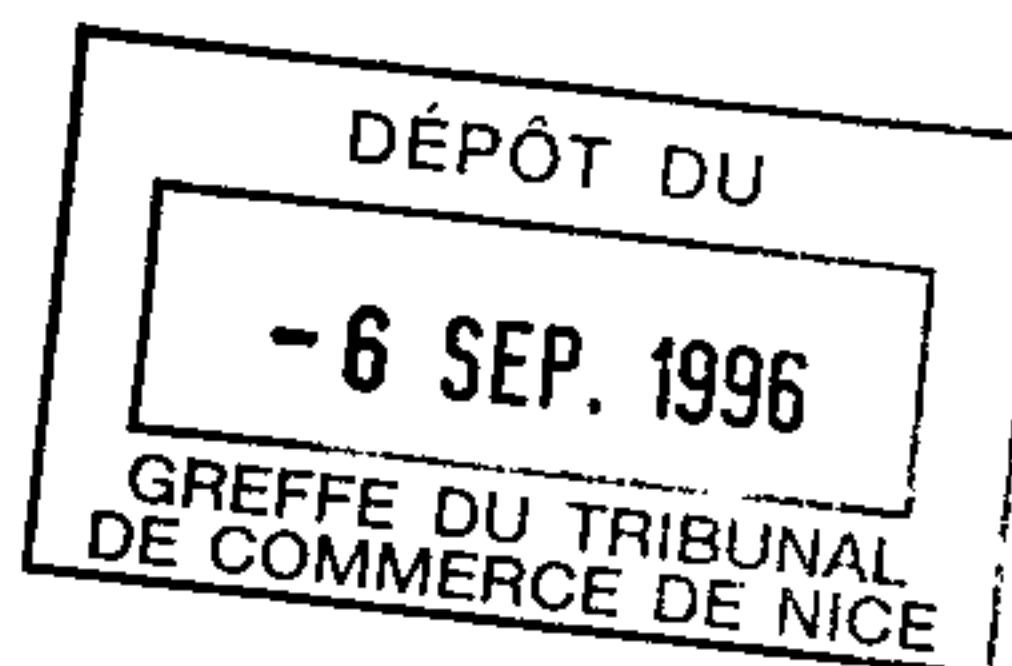


4 B SA

Société anonyme
au capital de 250.000 francs
Siège social : 270 avenue Sainte Marguerite
06200 NICE
RCS NICE B 381 369 735 (91 B 416)



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 AOUT 1995**

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE

Et le TROIS AOUT, à seize heures,

A l'issue de l'assemblée ordinaire annuelle, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social.

Sont présents :

- * Monsieur Walter BREUER, Président du Conseil d'Administration
- * Monsieur Didier BLUM, Directeur Général et Administrateur
- * Monsieur Alain BREUER, Administrateur
- * Monsieur Alain BLUM, Administrateur

En conséquence, Monsieur Walter BREUER, Président du Conseil d'Administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité. Puis, le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration
Renouvellement du mandat du Directeur Général

Le Président expose que les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général de Messieurs Walter BREUER et Didier BLUM ont été renouvelées lors du conseil du 30 septembre 1994, jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1995, il y a lieu de procéder au renouvellement de leurs mandats.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de renouveler à compter de ce jour, le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Walter BREUER jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1997.

Le Conseil d'Administration renouvelle également à l'unanimité le mandat de Directeur Général de Monsieur Didier BLUM pour toute la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration et ce, à effet de ce jour.

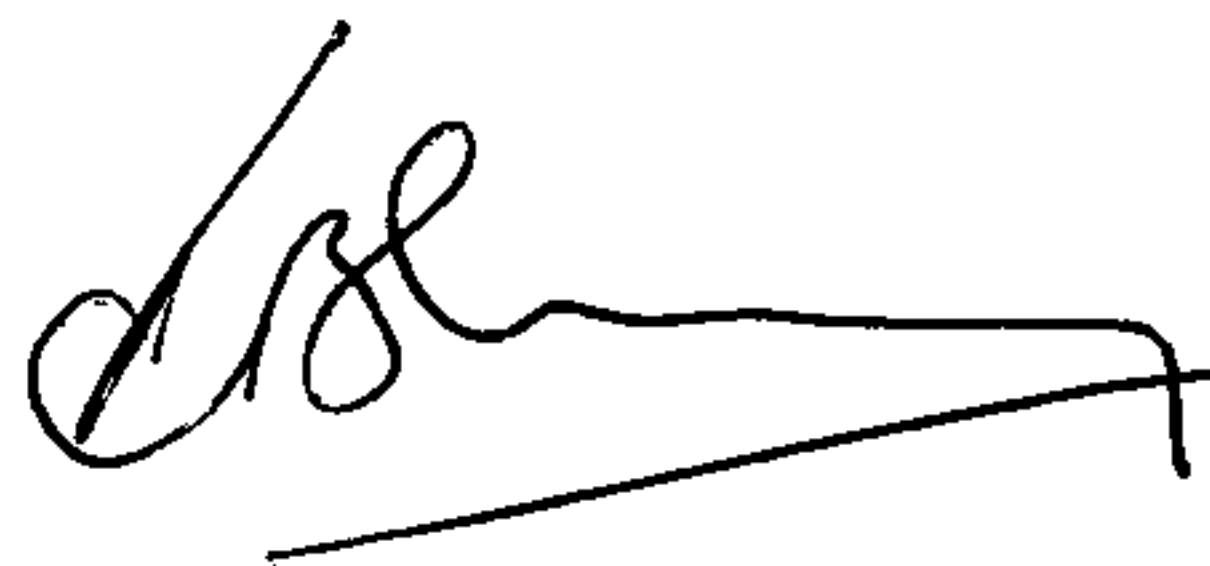
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un autre administrateur.

Le Président

Handwritten signature of Walter Breuer in black ink.

Un Administrateur

Handwritten signature of an administrator in black ink, followed by a horizontal line.